

## Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique

Cette demande fait suite à un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) approuvé : Oui 🔲 Non 🔲

(pièce PC39 et PC40 ou PA50 et PA51) Article L. 111-8 et D.111-19-34 du code de la construction et de l'habitation

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction du dossier spécifique Cadre 4 informations nécessaires à la vérification de la conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité en application des articles R. 111-19-17

et R. 123-22 du code de la construction cadre 5 informations nécessaires à l'instruction des dérogations ou r	modalités particulières d'application des règles de sécurité ou d'accessibilité
Vous pouvez utiliser ce formulaire si :	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant de public  - vous souhaitez réaliser les travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public dans le cadre d'un agenda d'accessibilité programmée  - les travaux projetés sont soumis à un permis de construire ou un permis d'aménager  Ce dossier qui sera joint à la demande de permis (PC 39/PC 40 ou PA 50/PA 51) vous permet d'accomplir les formalités nécessaires	N° de l'autorisation  AT
1- Identité du ou des demandeur(s) Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs ident	la future autorisation ités sur papier libre¹
Vous êtes un particulier Madame Monsieur	
Nom : Prénom :	Date de naissance :
Vous êtes une personne morale  Raison sociale et dénomination :  N° Siret :	_
	Date de naissance à défaut de N° SIRET :
2- Coordonnées du ou des demandeur(s) : Si la demande est	présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre
Adresse Numéro :Voie :	
Lieu-dit: Loca	lité:
Code postalBPcedex	
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :	Division territoriale :
Téléphone fixe : Po	rtable :
Indicatif si pays étranger : Courriel :	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessus. Une copie des décisions concernant le dossier spécifique sera adressée aux autres demandeurs, lesquels seront co-titulaires de l'autorisation.

3 - Auteur du projet ou maître d'œuvre	
Madame Monsieur Personne morale	
Nom : Prénom :	
Et/ou :	
Raison sociale et dénomination de la personne morale, le cas éc	chéant :
N° Siret:	
Adresse Numéro :Voie :	
Lieu-dit : Localité :	
Code postal BP cedex	
Si le maître d'œuvre habite à l'étranger/ Pays : Pays :	Division territoriale :
Téléphone fixe : Téléphone fixe : Téléphone fixe : Téléphone	phone portable :
Indicatif si pays étranger : Courriel :	@
lacksquare Je souhaite que les courriers de l'administration concernant le c	dossier spécifique (autres que les décisions) lui soient adressés
4 - Le projet	
4.1 – Adresse du terrain	
Nom de l'établissement :	
Numéro : Voie :	
Lieu-dit : Localité	
Code postalBPcedex	
N° de section(s) cadastrale(s) :	vealle (a)
iv de pa	ricelle (s) :
4.2 – Activité	
AVANT TRAVAUX, le cas échéant :	APRÈS TRAVAUX :
Activité principale exercée dans l'établissement (par étage(s)) :	Activité principale (par étage(s)) :
Activité(s) annexe(s) ou secondaire(s) (par étage(s)) :	Activité(s) annexe(s) (par étage(s)) :
Classement sécurité incendie de l'ERP :	Proposition de classement sécurité incendie de l'ERP :
(Catégorie et type d'exploitation en application de l'article R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation)	(Catégorie et type d'exploitation en application de l'article R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation)
Identité de l'exploitant (s'il est connu au moment du projet) :	Identité de l'exploitant (s'il est connu au moment du projet):
identite de l'exploitant (5 il est connu au moment du projet) :	

Construction neuve					
	e				
Travaux de mise e	n conformité totale aux règles d'accessib	ilité			
Extension					
Réhabilitation					
	ement (remplacement de revêtements, ré	•			
	es nouveaux dans des volumes existants			-	
<u> </u>	/ant travaux : Si	urface de plancher a	près travaux :		
Modification des ac	cès en façades				
La cae ácháant prácie	er si ces travaux mettent en œuvre des en	agamente d'un Ad	'AD dánacá a	ntáriourom	ont
_			-		
Oui : Ad'AP n° 📖		validé le :			
Non					
Г	ojet d'une déclaration ou autorisation au t	itre du code de l'envi	ronnement (p	roduits dar	ngereux stockés ou
utilisés): Oui	Non 🖵				
4.4 - Effectif					
Maximum susceptible	d'être admis même temporairement par		alcul régleme	ntaire défi	ni par les
	n indiquant les principaux locaux access				
	Types de locaux (activité/prestation)	Public	Perso	nnel	TOTAL
Sous-sol					
Rez-de-chaussée					
1 <sup>er</sup> étage		5,			
2º étage					
3º étage					
Effectif cumulé					
	ı exe si le projet le nécessite (nombre d'étages supérie	ur à 3. présence d'une me	zzanines, etc)		
Stationnement couve	rt 🗖 Parcs de stationnement intégrés 🗖	ou isolés 🗖			
Stationnement couve	rt 🗖 Parcs de stationnement intégrés 🖵		a du projet	Anrès ré	Salication du projet
		ou isolés Avant réalisation	n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de	e stationnement		n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de			n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac	e stationnement		n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac	e stationnement es réservées aux personnes		n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac handicapées	e stationnement es réservées aux personnes		n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac handicapées  5 - Dérogations et/ou 5.1 - Dérogations	e stationnement es réservées aux personnes		n du projet	Après ré	éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac handicapées  5 - Dérogations et/ou 5.1 - Dérogations Ce projet comporte u	e stationnement es réservées aux personnes adaptations ne demande de dérogation :	Avant réalisation			éalisation du projet
Nombre de places de Dont nombre de plac handicapées  5 - Dérogations et/ou 5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sé	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation :  curité incendie (Article R.123-13 du CCH)	Avant réalisation	ations demand	dées :	
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la séron Chaque demandé de set demandé de la séron comporte de la sér	e stationnement es réservées aux personnes adaptations ne demande de dérogation :	Avant réalisation  : Nombre de dérogaligée sur papier libre eléments du projet au	ations demandindiquant no	dées :	es règles auxquelles il
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé est demandé de plans) et leur justi	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens	Avant réalisation  : Nombre de déroga ligée sur papier libre eléments du projet au atoires proposées)	ations demand indiquant no uxquels elles	dées : tamment le s'appliquer	es règles auxquelles il nt (localisation sur les
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé est demandé de plans) et leur justi	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) :	Avant réalisation  : Nombre de déroga ligée sur papier libre eléments du projet au atoires proposées)  Nombre de dérogati	ations demand indiquant no uxquels elles ons demandé	dées : tamment le s'appliquer es :	es règles auxquelles il nt (localisation sur les
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée chaque demandé est demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demande	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc	Avant réalisation  : Nombre de déroga ligée sur papier libre eléments du projet au atoires proposées)  Nombre de dérogati ligée sur papier libre	ations demanding indiquant no uxquels elles ons demandé indiquant no	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée chaque demandé est demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de est demandé de est demandé de est demandé de l'acce Chaque demandé de l'acce chaque demandé de l'acce chaque demandé de l'acce demandé de l'acce demandé de l'acce demandé de l'acce	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) :	Avant réalisation  : Nombre de déroga ligée sur papier libre eléments du projet au atoires proposées)  Nombre de dérogati ligée sur papier libre eléments du projet au	ations demand indiquant no uxquels elles ons demandé indiquant no uxquels elles	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'applique	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée chaque demandé est demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur just	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger (référence article et libellé), les é dification (motivation et mesures de subs	Avant réalisation  : Nombre de déroga ligée sur papier libre eléments du projet au atoires proposées)  Nombre de dérogati ligée sur papier libre eléments du projet au	ations demand indiquant no uxquels elles ons demandé indiquant no uxquels elles	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'applique	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée chaque demandé de st demandé de plans) et leur justical de l'acce Chaque demandé de st demandé de st demandé de plans) et leur justipublic)  5.2 - Modalités partic	es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger (référence article et libellé), les é dification (motivation et mesures de subs eulières d'application	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au filigée sur papier libre eléments du projet au filitution proposées posées	ations demand indiquant no uxquels elles ons demandé indiquant no uxquels elles our les ERP é	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte un Dans de la sée demandé de plans) et leur justice de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur justice public)  5.2 - Modalités partice que définies par	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger d'application et des contraintes liées à la structure du b el l'arrêté prévu à l'article R. 111-19-7 IV de	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au ligée sur papier libre eléments du projet au litution proposées posititution proposées posititution proposées posititution de la construit de Code de la construit	ations demanding indiquant no uxquels elles indiquant no uxquels elles our les ERP e	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur just public)  5.2 - Modalités particular les particular pue définies par (veuillez expliciter les adapta	es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation :  curité incendie (Article R.123-13 du CCH)  e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger (référence article et libellé), les é dification (motivation et mesures de subs  culières d'application  te des contraintes liées à la structure du b  c'l'arrêté prévu à l'article R. 111-19-7 IV de tions prévues et les contraintes structurelles dont elle	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au ligée sur papier libre eléments du projet au litution proposées posititution proposées posititution proposées posititution de la construit de Code de la construit	ations demanding indiquant no uxquels elles indiquant no uxquels elles our les ERP e	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur just public)  5.2 - Modalités particular les particular pue définies par (veuillez expliciter les adapta	e stationnement es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation : curité incendie (Article R.123-13 du CCH) e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger d'application et des contraintes liées à la structure du b el l'arrêté prévu à l'article R. 111-19-7 IV de	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au ligée sur papier libre eléments du projet au litution proposées posititution proposées posititution proposées posititution de la construit de Code de la construit	ations demanding indiquant no uxquels elles indiquant no uxquels elles our les ERP e	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur just public)  5.2 - Modalités particular les particular pue définies par (veuillez expliciter les adapta	es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation :  curité incendie (Article R.123-13 du CCH)  e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger (référence article et libellé), les é dification (motivation et mesures de subs  culières d'application  te des contraintes liées à la structure du b  c'l'arrêté prévu à l'article R. 111-19-7 IV de tions prévues et les contraintes structurelles dont elle	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au ligée sur papier libre eléments du projet au litution proposées posititution proposées posititution proposées posititution de la construit de Code de la construit	ations demanding indiquant no uxquels elles indiquant no uxquels elles our les ERP e	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service
Nombre de places de Dont nombre de place handicapées  5 - Dérogations et/ou  5.1 - Dérogations Ce projet comporte u  Au titre de la sée Chaque demandé de plans) et leur just  Au titre de l'acce Chaque demandé est demandé de plans) et leur just public)  5.2 - Modalités particular les particular pue définies par (veuillez expliciter les adapta	es réservées aux personnes  adaptations  ne demande de dérogation :  curité incendie (Article R.123-13 du CCH)  e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é fication (motivation et mesures compens essibilité (Article R. 111-19-10 du CCH) : e doit faire l'objet d'une fiche détaillée réc déroger (référence article et libellé), les é déroger (référence article et libellé), les é dification (motivation et mesures de subs  culières d'application  te des contraintes liées à la structure du b  c'l'arrêté prévu à l'article R. 111-19-7 IV de tions prévues et les contraintes structurelles dont elle	Avant réalisation  : Nombre de dérogatiligée sur papier libre atoires proposées)  Nombre de dérogatiligée sur papier libre eléments du projet au ligée sur papier libre eléments du projet au litution proposées posititution proposées posititution proposées posititution de la construit de Code de la construit	ations demanding indiquant no uxquels elles indiquant no uxquels elles our les ERP e	dées : tamment le s'appliquer es : tamment le s'appliquer exerçant ur	es règles auxquelles il nt (localisation sur les es règles auxquelles il nt (localisation sur les ne mission de service

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Si vous êtes un particulier : La loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant lorsqu'ils ne portent pas atteinte à la recherche d'infractions fiscales et la possibilité de rectification sous réserve des procédures prévues au code général des impôts et au Livre des procédures fiscales. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Délais et voies de recours : le délai de recours devant le tribunal administratif compétent est de deux mois à compter de la décision autorisant ou refusant l'autorisation ou, en cas de décision tacite, à compter de la date à laquelle la décision aurait dû être notifiée (dès lors que le dossier avait été complété). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <a href="https://www.telerecours.fr/">https://www.telerecours.fr/</a>



## Bordereau de dépôt des pièces constituant le dossier spécifique

Veuillez cocher les cases correspondant aux pièces jointes à votre demande et reporter le numéro correspondant sur la pièce jointe.

L'attention du pétitionnaire est attirée sur le fait que la commission de sécurité et d'accessibilité pourra lui demander des pièces complémentaires si la compréhension du projet le nécessite.

Pièces	Numéro de la pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
Imprimé du dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique	1	4
Plan de situation	2	3

## Dossier destiné à la vérification de la conformité aux règles de sécurité incendie (Art. R. 123-22 du code de la construction et de l'habitation (PC 40 ou PA 51))

Pièces	Numéro de la pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
Une notice récapitulant les dispositions prises pour satisfaire aux mesures prévues par le règlement de sécurité et notamment :  • les matériaux utilisés pour le gros œuvre, la décoration et les aménagements intérieurs  • la ou les solutions retenues pour l'évacuation des personnes de chaque niveau de la construction en tenant compte des différentes situations de handicap	3	3
Un plan de situation, des plans de masse et de façades des constructions projetées faisant ressortir :  • les conditions d'accessibilité des engins de secours  • les largeurs des voies et les emplacements des baies d'intervention pompiers  • la présence de tout bâtiment ou local occupé par des tiers	4	3
Des plans de coupe et des plans de niveaux, ainsi qu'éventuellement ceux des planchers intermédiaires aménagées dans la hauteur comprise entre deux niveaux ou entre le dernier plancher et la toiture du bâtiment, faisant apparaître notamment :  • les largeurs des passages affectés à la circulation du public tels que les dégagements, escaliers, sorties  • la ou les solutions retenues pour l'évacuation des personnes de chaque niveau de la construction en tenant compte des différentes situations de handicap  • les caractéristiques des éventuels espaces d'attente sécurisés	5	3
La ou les demande(s) de dérogation(s) éventuelle(s), la ou les fiche(s) explicative(s) et tous les documents utiles à leur justification	6	3

N. B : les documents de détail intéressant les installations techniques doivent pouvoir être fournis par le constructeur ou l'exploitant avant le début des travaux portant sur ces installations ; ils sont alors communiqués à la commission de sécurité

## 2 - Dossier destiné à la vérification de la conformité aux règles d'accessibilité (Arrêté du 11 septembre 2007 DEVU0763039A) (PC39 ou PA50)

Pièces	Numéro de la pièce	Nombre d'exemplaires à fournir
Plans cotés dans les trois dimensions (longueur, largeur, hauteur) à une échelle adaptée précisant :  • Les cheminements extérieurs (fonctions, largeurs, pentes, dévers, éclairage, solutions techniques pour assurer le guidage, le repérage,)  • Les raccordements (voirie / parties extérieures de l'établissement ; parties extérieures / parties intérieures du ou des bâtiments constituant l'établissement)  • Les circuits destinés aux piétons et aux véhicules (liaison accès au terrain/voie interne/places de stationnement adaptées et réservées/circulations piétonnes/entrée de l'établissement)  • Les espaces de manœuvre, de retournement et de repos extérieurs  • Les pentes des plans inclinés et les dévers de cheminement	7	3

	<ul> <li>Plans cotés dans les trois dimensions (longueur, largeur, hauteur) à une échelle adaptée pour chaque niveau et pour chaque bâtiment précisant :</li> <li>Les circulations intérieures horizontales et verticailes (fonctions, largeurs, pentes, dévers)</li> <li>Les aires de stationnement</li> <li>Les locaux sanitaires destinés au public</li> <li>Le sens d'ouverture des portes et leur espace de débattement</li> <li>Les espaces d'usage, de manœuvre, de retournement et de repos intérieurs</li> <li>L'emplacement des appareils sanitaires et leurs accessoires obligatoires</li> <li>Les places de stationnement adaptées et réservées aux personnes handicapées et la mention du taux de ces places</li> <li>Cas particuliers des ERP de 5° catégorie situés dans un cadre bâti existant et des IOP existantes : Délimitation de la partie de bâtiment accessible aux personnes handicapées et indications permettant de s'assurer que les prestations sont accessibles dans cette partie</li> </ul>	8	3
	Plans avant travaux s'il s'agit d'un bâtiment existant	9	3
	Notice descriptive présentant les points suivants pour expliquer comment le projet prend en compte l'accessibilité (Art. R. 111-19-19 CCH):  • Dimensions des locaux ouverts aux usagers de l'établissement  • Caractéristiques fonctionnelles et dimensionnelles des équipements techniques et des dispositifs de commande utilisables par le public  • Nature et couleur des matériaux et revêtements de sols, murs et plafonds  • Traitement acoustique des espaces  • Dispositif d'éclairage des parties communes et, le cas échéant, niveaux d'éclairement et moyens éventuels d'extinction progressive des luminaires  S'il s'agit d'un établissement ou d'une installation recevant du public assis:  • Emplacements accessibles aux personnes handicapées en fauteuil roulant: nombre, taux par rapport au nombre total de places assises, localisation, cheminements permettant d'y accéder depuis l'entrée de l'établissement  • Dans le cas d'un établissement recevant du public assis de plus de 1000 places, l'arrêté municipal fixant le nombre d'emplacements accessibles  S'il s'agit d'un établissement disposant de locaux d'hébergement destinés au public  • Nombre et caractéristiques des chambres, salles d'eau et cabinets d'aisance accessibles aux personnes handicapées: taux de ces chambres et locaux par rapport au nombre total de chambres, localisation, répartition par catégorie, le cas échéant  S'il s'agit d'un établissement ou d'une installation comportant des cabines d'essayage, d'habillage ou de déshabillage ou des douches:  • Nombre et caractéristiques des cabines et douches accessibles aux personnes handicapées  S'il s'agit d'un établissement ou d'une installation comportant des caisses de paiement disposées en batterie  • Nombre de caisses aménagées pour être accessibles aux personnes handicapées	10	3
	et leur localisation  Dans le cas d'un parking de plus de 500 places, couvert ou non, dépendant d'un		
U	établissement recevant du public ou d'une installation ouverte au public : Arrêté municipal prévu à l'article 3 de l'arrêté du 1er août 2006 (NOR : SOCU0611478A) fixant le nombre de places de stationnement automobile adaptées et réservées	11	3
	La ou les demande(s) de dérogation(s) éventuelle(s), la ou les fiche(s) explicative(s) et tous les documents utiles à sa justification	12	3
The same of			